

## CHF 20'000 de soutien cantonal pour la création de l'ACEIRV ainsi que la réalisation d'une étude d'impact

23 août 2024



# ASSOCIATION DES CLINIQUES ET DES ÉCOLES INTERNATIONALES DE LA RIVIERA VAUDOISE

L'Association des Cliniques et des Ecoles Internationales de la Riviera Vaudoise (ACEIRV) souhaite réunir l'ensemble des acteurs de ce secteur économique clé pour la région, favoriser les échanges et collaborations, ainsi que défendre les intérêts et promouvoir les activités des filières de l'éducation et des soins destinés à une clientèle internationale. Pour la région, ce projet permet le renforcement de la filière ainsi qu'une meilleure compréhension et reconnaissance de son rôle économique sur la région, au travers de la réalisation d'une étude d'impact.

L'ACEIRV permet ainsi de réunir sous une même bannière les acteurs économiques de la filière « écoles et cliniques », en vue de défendre leurs intérêts et de porter des projets communs pour la Destination. Cette aspect fédérateur est novateur pour la région.

Les écoles et cliniques internationales contribuent au dynamisme économique régional au travers de leurs activités directes (emplois et retombées fiscales) mais aussi indirectes (séjours médicaux ou d'éducation qui se prolongent en vacances, visites des familles, loisirs, achats ...).

La spécificité de l'ACEIRV est de mettre en avant la portée internationale de ces acteurs et de la lier à leur implantation géographique spécifique au sein de la Riviera Vaudoise. Ce positionnement s'inscrit parfaitement dans la vision stratégique régionale, qui considère ce secteur d'activité comme un des piliers de l'économie de l'accueil.

De plus, les actions que va mener l'ACEIRV permettront de renforcer la notoriété internationale de Montreux et de la région en général, contribuant ainsi à accentuer son image de destination premium, en cohérence avec le positionnement de la région et l'offre hôtelière.

Enfin, les activités de cette filière se réalisant toute l'année, elles contribuent à la stratégie de développement d'une activité touristique quatre saisons, indépendante des saisons et du climat. Au-delà des hôtels, c'est ainsi l'ensemble de la chaîne de valeur touristique (restaurants, commerces, artisans...) qui bénéficie de la présence des clients de ces acteurs.

**Décision officielle**